

XILAM ANIMATION

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission
d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la société
réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**

(Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2020 – 22^{ème} résolution)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

**Compagnie Européenne de
Contrôle des Comptes**
3, rue du Docteur Dumont
92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

(Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2020 – 22^{ème} résolution)

Aux Actionnaires
XILAM ANIMATION
57, Boulevard de la Villette
75010 Paris

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne d'entreprise ou de groupe établi en commun par votre société et les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180-1 du code de commerce et de l'article L. 3344-1 du code du travail, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 3% du capital de la Société au jour de la décision d'utilisation de la présente autorisation par le Conseil d'administration, étant précisé que ce plafond s'imputera sur le plafond global prévu par la 15^{ème} résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2020.

Cette émission est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du code de commerce et L. 3332-18 et suivants du code du travail.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois la compétence pour décider une émission et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

XILAM ANIMATION

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise - (Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2020 – 22^{ième} résolution) - Page 2

Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Compagnie Européenne de Contrôle des Comptes

DocuSigned by:
Signed By: ALEXIS REY
Signing Time: 19/05/2020 | 17:17:45 CEST
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483
C: FR
Issuer: BE:YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
B623756D33A94D19A8BDB88D1A92A3D7

Alexis Rey

DocuSigned by:

EDB7C3F872524EF...

François Caillet